



DIPE/25-1051-944 du 23/06/2025

APPEL A CANDIDATURES : COORDONNATEUR MICRO-STRUCTURE

Destinataires : Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale - Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du 2nd degré s/c de Madame et Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Dossier suivi par : Mme LAURENT, référente départementale décrochage scolaire des Bouches du Rhône - Tel : 04 91 99 66 73 - mail : sylvie.laurent1@ac-aix-marseille.fr

Deux postes de coordonnateur de micro-collège et un poste de coordonnateur micro-lycée sont à pourvoir dans les Bouches-du-Rhône pour la rentrée 2025 :

- 1- CLG VIREBELLE (QUARTIER), LA CIOTAT (0130022D)
- 2- CLG FRANÇOIS MITTERRAND, SIMIANE-COLLONGUE (0133789Y)
- 3- LP DES MÉTIERS LE CHATELIER, MARSEILLE (0130055P)

Les candidatures doivent être adressées directement aux deux adresses mail figurant sur la fiche de poste concernée (établissement + référente départementale décrochage scolaire)

Format à respecter : Objet : **Candidature micro-structure RS2025 – Nom Prénom**

Vous trouverez en annexe les fiches de poste ainsi que les modalités détaillées de candidature, d'affectation et d'exercice.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Anne ACLOQUE, Directrice des Relations et des Ressources Humaines

**Poste spécifique
Coordonnateur du micro-collège VIREBELLE, LA CIOTAT**

Lieu d'exercice		
Catégorie	Professeur 2 nd degré titulaire ou contractuel Lettres EPS	Temps plein (1607 heures annuelles)
Certification souhaitée	CAPPEI apprécié mais non exigé	
Intitulé du poste	Coordonnateur du micro-collège	
Positionnement dans l'organisation	Le coordonnateur est placé sous l'autorité du principal. Il travaille en étroite relation avec le référent départemental décrochage scolaire de la DSDEN, les IEN IO et la division des élèves.	
Modalités de service	<p>Les obligations réglementaires de service sont celles du corps d'origine régies pour le 2nd degré par le décret 2014-941 du 20 août 2014.</p> <p>Le temps de travail est partagé entre des missions de coordination, de conduite de projet et d'enseignement, pour un total de 1607 heures annuelles.</p> <p>Heures de face à face avec les élèves : 12 Heures de coordination : 6 Assurer une présence hebdomadaire en établissement de 4 jours minimum.</p> <p>Le régime indemnitaire est fixé en fonctions du corps et grade d'appartenance. Il comporte généralement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE). -Possibilité de PACTE etc... 	
Conditions d'affectation	La personne est recrutée à titre provisoire pour la période du 01/09/2025 au 31/08/2026. Elle ne perd pas le bénéfice de sa précédente affectation.	
Description des missions	<p>Le micro-collège Virebelle est une structure de retour à l'Ecole qui offre une remédiation pédagogique à des jeunes en situation de décrochage avérée et repérés par les différents GPDS.</p> <p>La mission du micro-collège est pour chacun des élèves accueillis :</p> <ul style="list-style-type: none"> -de construire un projet scolaire épanouissant -de reprendre goût et envie face aux apprentissages scolaires -de préparer son entrée en lycée ou en alternance -de vivre l'expérience du savoir « vivre ensemble » <p>Ce dispositif amène les élèves à préparer et obtenir les examens du Certificat de Formation Générale, du DNB série Pro ou du DNB.</p> <p>Le coordonnateur a des missions de coordination des équipes, d'enseignement et d'accompagnement des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination du dispositif en lien les projets du micro-collège et du collège - Elaboration et mise en œuvre d'une pédagogie innovante ; - Evaluation du dispositif ; - Evaluation des jeunes afin d'identifier des besoins particuliers ; - Elaboration et mise en œuvre d'un enseignement adapté ; - Animation et coordination de l'équipe pédagogique et de l'équipe éducative ; 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de séances collectives ou individuelles en faveur du développement des compétences comportementales, sociales, psychosociales, méthodologiques, d'organisation personnelle, etc. ; - Organisation et mise en œuvre de séances pédagogiques en présentiel, à distance et hybrides (présentiel et à distance simultanés) dans une ou plusieurs disciplines ; - Animation et coordination du suivi et de l'accompagnement des jeunes en collaboration avec les personnels spécialisés (PSY-EN, AS, infirmière) ; - Tutorat des jeunes scolarisés et suivi individuel ; - Accueil des familles, information régulière ; - Développement et suivi des partenariats avec les collectivités locales, les institutions et les partenaires avec les collectivités locales, les institutions et le monde associatif ; - Favoriser la participation des élèves dans les dispositifs spécifiques de l'éducation accompagnée (école ouverte, aide aux devoirs, projets CLA, etc.) - Participation au GPDS de l'établissement voire du réseau ; - Réalisation du suivi de cohorte N+1 et N+2 ; - Le coordonnateur participera au réseau des coordonnateurs des microstructures.
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et mettre en œuvre des réponses pédagogiques adaptées à un public scolaire en difficulté ; - Concevoir et mettre en œuvre des actions pédagogiques différenciées ; - Elaborer des parcours de remédiation mais aussi d'orientation individualisés ; - Animer et coordonner une équipe ; - Rendre compte de ses activités - Proposer des partenaires et piloter leurs interventions.
Savoir-être et qualités	<ul style="list-style-type: none"> - Sens du travail en équipe ; - Bienveillance éducative ; - Aisance relationnelle ; - Capacité d'adaptation et de coordination ; - Maîtrise de soi - Intérêt pour les compétences comportementales ; - Capacité d'entraînement et de mobilisation. - Disponibilité et engagement
Contraintes et difficultés du poste	<ul style="list-style-type: none"> - Amplitude horaire ; - Public adolescent en difficulté et en rupture avec l'école ; - Hétérogénéité des classes d'âge - Disponibilité et engagement.
Modalités de candidature	<p>Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi que, le cas échéant, une copie de leur dernier rapport d'inspection aux adresses suivantes :</p> <p>pr.0130022d@ac-aix-marseille.fr sylvie.laurent1@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Date limite de dépôt des dossiers : 15 jours après la publication du poste. Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien. Le poste est à pourvoir le 1^{er} septembre 2025.</p>

**Poste spécifique
Coordonnateur du micro-collège Refus Scolaire Anxieux François
Mitterrand (Simiane- Collongue)**

Lieu d'exercice	Collège François Mitterrand – Simiane Collongue	
Catégorie	Professeur 2 nd degré titulaire ou contractuel Toute discipline	Temps plein (1607 heures annuelles)
Certification souhaitée	CAPPEI apprécié mais non exigé	
Intitulé du poste	Coordonnateur du micro-collège « Refus scolaire anxieux »	
Positionnement dans l'organisation	Le coordonnateur est placé sous l'autorité du principal. Il travaille en étroite relation avec le référent départemental décrochage scolaire de la DSDEN, les IEN IO et la division des élèves.	
Modalités de service	<p>Les obligations réglementaires de service sont celles du corps d'origine régies pour le 2nd degré par le décret 2014-941 du 20 août 2014.</p> <p>Le temps de travail est partagé entre des missions de coordination décrites ci-dessous, de conduite de projet et d'enseignement, pour un total de 1607 heures annuel.</p> <p>Heures de face à face avec les élèves : 13h Heures de coordination : 10h</p> <p>Assurer une présence hebdomadaire en établissement de 4 jours minimum.</p> <p>Le régime indemnitaire est fixé en fonction du corps et grade d'appartenance. Il comporte généralement :</p> <p>-Une indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE). -Possibilité de PACTE ect....</p>	
Conditions d'affectation	La personne est recrutée à titre provisoire pour la période du 01/09/2025 au 31/08/2026. Elle ne perd pas le bénéfice de sa précédente affectation.	
Description des missions	<p>Le micro-collège « Refus scolaire anxieux » est une structure de retour à l'Ecole qui offre une remédiation pédagogique à des jeunes en situation de décrochage avérée et repérés par les différents GPDS des collèges du secteur, ou par le médecin scolaire, ou par un partenariat médical.</p> <p>La mission du micro-collège est pour chacun des élèves accueillis de trouver des réponses pédagogiques adaptées pour un retour de l'élève à sa scolarité.</p> <p>Ce dispositif amène les élèves à préparer et obtenir les examens du Certificat de Formation Générale, du DNB série Pro ou du DNB et à préparer l'orientation post 3^{ème}.</p> <p>Le coordonnateur a des missions de coordination des équipes, d'enseignement et d'accompagnement des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination du dispositif en lien les projets du micro-collège et du collège - Elaboration et mise en œuvre d'une pédagogie innovante ; - Evaluation du dispositif ; - Evaluation des jeunes afin d'identifier des besoins particuliers ; - Elaboration et mise en œuvre d'un enseignement adapté ; 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Animation et coordination de l'équipe pédagogique et de l'équipe éducative ; - Animation de séances collectives ou individuelles en faveur du développement des compétences comportementales, sociales, psycho-sociales, méthodologiques, d'organisation personnelle, etc. ; - Organisation et mise en œuvre de séances pédagogiques en présentiel, à distance et hybrides (présentiel et à distance simultanés) dans une ou plusieurs disciplines ; - Animation et coordination du suivi et de l'accompagnement des jeunes en collaboration avec les personnels spécialisés (PSY-EN, AS, médecin scolaire, infirmière, pédopsychiatre du privé, médecin scolaire, CMP et partenariat avec l'hôpital) ; - Tutorat des jeunes scolarisés et suivi individuel ; - Accueil des familles, information régulière ; - Développement et suivi des partenariats avec les collectivités locales, les institutions et les partenaires avec les collectivités locales, les institutions et le monde associatif ; - Favoriser la participation des élèves dans les dispositifs spécifiques de l'éducation accompagnée (école ouverte, aide aux devoirs, projets CLA, etc.) - Participation au GPDS de l'établissement voire du réseau ; - Réalisation du suivi de cohorte N+1 et N+2 ; - Le coordonnateur participera au réseau des coordonnateurs des microstructures.
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et mettre en œuvre des réponses pédagogiques adaptées à un public scolaire en refus scolaire anxieux ; - Concevoir et mettre en œuvre des actions pédagogiques différenciées ; - Elaborer des parcours de remédiation mais aussi d'orientation individualisés ; - Animer et coordonner une équipe ; - Rendre compte de ses activités à la direction ; - Proposer des partenaires et piloter leurs interventions.
Savoir-être et qualités	<ul style="list-style-type: none"> - Sens du travail en équipe ; - Bienveillance éducative ; - Aisance relationnelle ; - Capacité d'adaptation et de coordination ; - Maîtrise de soi - Intérêt pour les compétences comportementales ; - Capacité d'entraînement et de mobilisation. - Disponibilité et engagement
Contraintes et difficultés du poste	<ul style="list-style-type: none"> - Amplitude horaire 21h semaine - Public adolescent en difficulté et en rupture avec l'école ; - Hétérogénéité des classes d'âge - Disponibilité et engagement.
Modalités de candidature	<p>Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi que, le cas échéant, une copie de leur dernier rapport d'inspection aux adresses suivantes :</p> <p>mannie.zawadzki@ac-aix-marseille.fr sylvie.laurent1@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Date limite de dépôt des dossiers : 15 jours après la publication du poste</p> <p>Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien. Le poste est à pourvoir le 1^{er} septembre 2025.</p>

**Poste spécifique
Coordonnateur du micro-lycée des métiers Le Chatelier**

Lieu d'exercice		
Catégorie	Formateur MLDS Professeur du 2 nd Degré, PLP Titulaire ou contractuel	Temps plein (1607 heures annuelles)
Discipline	Pas de préférence mais coloration FLE nécessaire	
Certification souhaitée	Certification FLS souhaitée, CAPPEI souhaité mais non exigé	
Intitulé du poste	Coordonnateur du micro-lycée	
Positionnement dans l'organisation	Le coordonnateur est placé sous l'autorité du proviseur. Il travaille en étroite relation avec le référent départemental décrochage scolaire de la DSDEN, les IEN IO, la division des élèves et la MLDS.	
Modalités de service	<p>Les obligations réglementaires de service sont celles du corps d'origine régies pour le 2nd degré par le décret 2014-941 du 20 août 2014.</p> <p>Le temps de travail est partagé entre des missions de coordination décrites ci-dessous, de conduite de projet et d'enseignement, pour un total de 1607 heures annuelles.</p> <p>Heures de face à face avec les élèves : 6 heures maximum Heures de coordination : 24 heures maximum</p> <p>Assurer une présence hebdomadaire en établissement de 4 jours minimum.</p> <p>Le régime indemnitaire est fixé en fonction du corps et grade d'appartenance. Il comporte généralement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE) -Possibilité de PACTE etc..... 	
Conditions d'affectation	La personne est recrutée à titre provisoire pour la période du 01/09/2025 au 31/08/2026. Elle ne perd pas le bénéfice de sa précédente affectation.	
Description des missions	<p>Le micro-lycée des métiers Louis Blériot est une structure de retour à l'école (SRE) qui a pour mission de rescolariser des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA) en rupture scolaire ou en situation de décrochage avérée ; - ayant effectué ou issus d'une 1^{ère} année de CAP, d'une 2nde, d'une 1^{ère} ou d'une Terminale CAP ou Bac - souhaitant préparer un CAP ou un bac Pro ou un bac GT - repérés par les GPDS, les FOQUALE, les CIO, la MLDS et les PSAD. <p>Son objectif est d'accueillir ces jeunes pour qu'ils préparent et obtiennent en 1, 2 ou 3 ans un diplôme.</p> <p>Le coordonnateur a des missions de coordination des équipes et d'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et mise en œuvre d'une pédagogie innovante ; - Evaluation du dispositif ; - Evaluation des jeunes afin d'identifier des besoins particuliers ; - Elaboration et mise en œuvre d'un enseignement adapté ; - Animation et coordination de l'équipe pédagogique et de l'équipe éducative ; - Animation et coordination du suivi et de l'accompagnement des jeunes en collaboration avec les personnels spécialisés (PSY-EN, AS, infirmière) ; 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Tutorat des jeunes scolarisés et suivi individuel ; - Soutien à l'orientation pré-Bac et post-Bac (ParcourSup) - Accompagnement des jeunes en collaboration avec la Division des examens (DIEC) pour leurs inscriptions aux examens - Accueil des familles, information régulière ; - Participation au GPDS de l'établissement voire du réseau, et aux FOQUALE. - Animation de séances collectives ou individuelles en faveur du développement des compétences comportementales, sociales, psycho-sociales, méthodologiques, d'organisation personnelles, etc ; - Favoriser la participation des élèves dans les dispositifs spécifiques de l'éducation accompagnée (école ouverte, aide aux devoirs) - Réalisation du suivi de cohorte N+1 et N+2 ; - Organisation et mise en œuvre de séances pédagogiques en présentiel, à distance et hybrides (présentiel et à distance simultanés) - Développement et suivi des partenariats avec les collectivités locales, les institutions et le monde associatif ; - Le coordonnateur participera au réseau des coordonnateurs des microstructures
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Être capable d'enseigner le FLE - Concevoir et mettre en œuvre des réponses pédagogiques adaptées à un public scolaire en difficulté ; - Concevoir et mettre en œuvre des actions pédagogiques différenciées ; - Elaborer des parcours de remédiation individualisés ; - Savoir-faire en ingénierie de formation (construire, animer et coordonner un projet de formation) - Animer et coordonner une équipe pédagogique et éducative ; - Rendre compte régulièrement de ses activités. - Proposer des partenaires et piloter leurs interventions
Savoir-être et qualités	<ul style="list-style-type: none"> - Sens du travail en équipe ; - Bienveillance éducative ; - Aisance relationnelle ; - Capacité d'adaptation et de coordination ; - Capacité d'entraînement et de mobilisation ; - Maîtrise de soi - Intérêt pour les compétences comportementales ; - Disponibilité et engagement
Contraintes et difficultés du poste	<ul style="list-style-type: none"> - Enseigner le FLE - Amplitude horaire ; - Public adolescent en difficulté et en rupture avec l'école ; - Hétérogénéité des classes d'âge - Disponibilité et engagement
Modalités de candidature	<p>Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi que, le cas échéant, une copie de leur dernier rapport d'inspection aux adresses suivantes :</p> <p>farid.boukhelifa@ac-aix-marseille.fr Sylvie.laurent1@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Date limite de dépôt des dossiers : 15 jours après la parution du poste. Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien. Le poste est à pourvoir le 1^{er} septembre 2025</p>